

BRÈVE DES CONFLITS

LCL Olivier ENTRAYGUES, responsable de
l'Observatoire des conflits / PEP/ Bureau
Observatoire des conflits

| 13 |

25/01/2024

La *brève des conflits* est un mensuel qui traite de la conflictualité dans le monde pour produire des observations à partir des sources ouvertes. Il s'agit de rendre visible et d'expliquer les mécanismes en œuvre au sein des guerres et des conflits en cours ou larvés.

Ce document ne constitue pas une position officielle de l'armée de Terre

Résumé

Est-ce que l'observation d'un mois de janvier hautement belligère campera la tendance de l'année 2024 ? En Ukraine, alors que la guerre vient d'entrer dans une nouvelle phase de stabilisation, les deux protagonistes font pour la première fois face à une phase critique de la stratégie. D'un côté, l'échec de l'offensive 2023 a montré que les Ukrainiens ne sont pas en mesure de gagner seuls la guerre. De l'autre, à l'orée d'une élection majeure à Moscou, jusqu'où Poutine peut-il et veut-il aller ?

Dans la bande de Gaza, depuis déjà 3 mois, les forces de défenses israéliennes s'ingénient dans une guerre de type « contre-insurrection » afin de nettoyer totalement leur zone d'engagement de son substrat humain. En périphérie de ces affrontements, les derniers événements au Liban, au Yémen, en Irak, en Syrie et en Iran mettent en évidence une dynamique de régionalisation de la guerre. Sous le prisme du droit international une question devient centrale : comment qualifier la guerre de Gaza et quelles sont les obligations des belligérants envers les civils ?

En Afrique, la situation au Sahel révèle des rapports de force ethniques, politiques et sécuritaires qui viennent renforcer l'instabilité de la région.

Enfin, en Indopacifique, les tensions consécutives aux élections à Taiwan mais encore les menaces guerrières de Kim Jong-Un, qui multiplie ses démonstrations de force, offrent à l'observation des conflits un panorama instable.



SOMMAIRE

ZONE PROCHE ET MOYEN-ORIENT

1. L'ascension déconcertante du mouvement Ansar Allah3
Dr. Fatima MOUSSAOUI
2. Attaques des Houthis sur la mer Rouge.....5
CDT (NL) Damian KNUBBEN, Ecole de Guerre-Terre
3. Le cadre juridique de l'offensive israélienne contre le Hamas dans le bande de Gaza (II).....6
M. William WARLET

ZONE EUROPE

4. Les défis de la mobilisation ukrainienne, un phénomène persistant11
Mme Marion BRETTON et M. Théo LAFON
5. « La défense transatlantique sur la voie de la réussite »11
Mme Alexine RETIER
6. Ukraine 2024, la phase critique de la stratégie12
LCL (Dr. HDR) Olivier ENTRAYGUES

ZONE AFRIQUE

7. Sahel : nouvel espace d'opportunité pour le Maroc et l'Algérie ?.....15
M. Joseph MEDOUNI

ZONE INDOPACIFIQUE

8. Activités militaires majeures dans le Pacifique.....17
Mme Alexine RETIER

ZONE PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Alors que des tirs américains et britanniques viennent frapper les installations houthis sur le sol yéménite, et que les Etats-Unis viennent d'inscrire à la mi-janvier 2024 le mouvement Ansar Allah des Houthis sur la liste des organisations considérées comme « terroristes », ce qui suggère de possibles sanctions économiques à compter du 16 février, il paraît utile de considérer le mouvement yéménite dans son ensemble et d'observer l'interventionnisme qu'il mène contre les intérêts israéliens en soutien à la cause palestinienne, avec des conséquences régionales, voire planétaires sur le coût des transports maritimes. Parallèlement, une nouvelle étude qualifie le statut juridique de la guerre israélo-Hamas et les obligations qui en découlent pour les parties en conflit vis-à-vis des populations civiles.

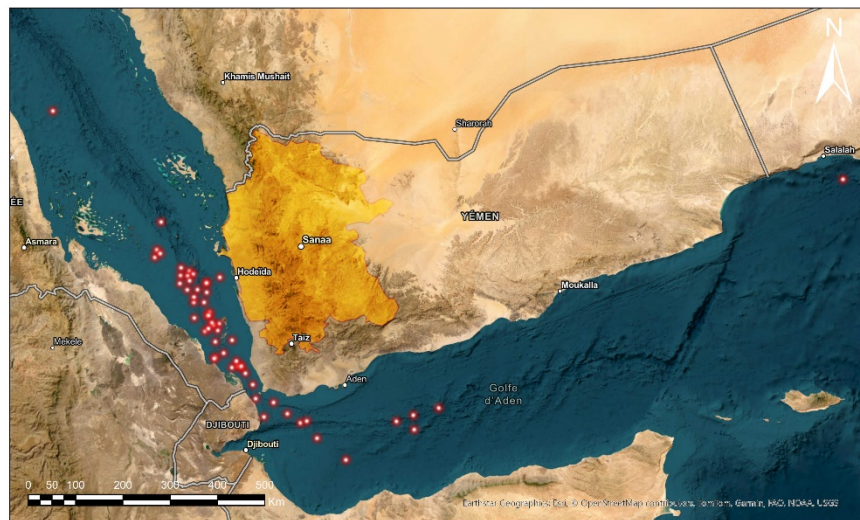
1. L'ascension déconcertante du mouvement Ansar Allah¹

Dr. Fatima MOUSSAOUI

La transformation du groupe al-Houthi, qui est passé d'une bande tribale hétéroclite à une force militaire disciplinée, a été tout simplement stupéfiante.²

Contexte

La fin de l'année 2023 a été marquée par l'engagement opérationnel et une hausse déconcertante du combat asymétrique du groupe al-Houthi contre l'Etat d'Israël, du fait de la guerre de l'Etat hébreux contre le Hamas. Le placement géostratégique du Yémen avec le détroit de Bab Al-Mandeb est déterminant et fait peser le risque de l'élargissement des zones



Incidents maritimes liés aux Houthis (19/11 - 16/01)
Edition : 24/01/2024
Yémen



de combat hors du périmètre du Proche et Moyen-Orient. La destruction de deux drones par des missiles antiaériens tirés par la frégate française « Languedoc » en mer Rouge soulève une question cruciale sur la disproportion entre le coût et celui de l'attaque. Des missiles contre des drones : « des marteaux pour écraser des mouches »³.

De la naissance du groupe al-Houthi à son évolution vers le mouvement Ansar Allah

¹ Le Mouvement Ansar Allah est nommé également al-Houthi, du patronyme de la famille al-Houthi, et son leader est Badreddin al-Houthi.

² Seliktar, Rezaei (2020), Iran, Revolution and Proxy Wars, Palgrave Macmillan

³ Le Marin Ouest France (11 décembre 2023), Des missiles contre des Drones

En 1982, des érudits religieux de Saada créent un groupe d'étude « Jeunes Croyants » sur la révolution iranienne de 1979. L'objectif de ce groupe était de comprendre ce qui a fait le succès de la révolution iranienne, d'un point de vue chiite, afin de faire revivre la doctrine zaydite, menacée par l'avancée des instituts salafistes dans la région. En 1986, ce même groupe crée l'Union de la jeunesse croyante, qui enseigne la pensée zaydite aux lycéens et collégiens. Il a ensuite fonctionné tout au long des années 1990 en organisant des universités d'été et des événements culturels⁴. Badreddin al-Houthi, érudit religieux renommé d'origine zaydite, rejoint l'Union de la jeunesse croyante dès la naissance de l'organisation en 1986. Son fils, Hussein al-Houthi, est élu député en 1993 sous l'étiquette de Hezb al-Haq, un parti politique représentant les intérêts des communautés zaydites. En tant que membres de l'Union de la jeunesse croyante, Badreddin al-Houthi et son fils Hussein avaient le même objectif de faire reculer le prosélytisme wahhabite et d'obtenir plus de droits pour la communauté zaydite discriminée par le pouvoir en place⁵. Il publie dans les années 90 son livre « Tahrir al Afkar », littéralement la libération de la pensée, contre la vision wahhabite et envoie un message à la communauté zaydite pour un retour à l'école de pensée Ahl-e Beyt, référence à la famille du Prophète⁶. Pendant un séjour à Qom, les théologiens de la famille al-Houthi ont établi des liens avec les partisans de l'Imamat de Khomeiny. Cependant, cet enseignement sous l'égide de la famille al-Houthi a rapproché les Zaydis des Juifs yéménites⁷. En 2000, Hussein al-Houthi devient l'un des principaux membres du groupe « la jeunesse croyante » ; en 2002, il y introduit une rhétorique anti-impérialiste opposée au gouvernement d'Ali Abdullah Saleh, aux États-Unis et aux « forces du mal ». Cette rhétorique était ouvertement alignée sur le discours politique de « l'axe de la résistance ». Il a également instauré la Journée internationale de Jérusalem sur le modèle de la Journée iranienne d'Al-Qods⁸.

Des alliances au-delà des circonstances

Cette relation entre Téhéran et Ansar Allah est tantôt fraternelle, tantôt un partenariat stratégique pour des objectifs quasi similaires d'existence : en tant que puissance régionale pour l'Iran et en tant qu'Etat reconnu par la communauté internationale pour Ansar Allah. La rhétorique et le discours de mobilisation de leurs labels respectifs sont des mécanismes de soft power accompagnant leur hard power. Cette équation entre ces deux partenaires fait partie de la politique de « l'axe de la résistance » et les événements montrent qu'il s'agit d'une relation en constante évolution. Les relations entre le Hezbollah Libanais et Ansar Allah ont suscité de part et d'autre de nombreuses interrogations sur la nature de leurs liens. En effet, la nature du tissu socioculturel de leurs pays respectifs diffère et leurs doctrines religieuses sont loin d'être similaires. Cela dit, le Hezbollah libanais, porteur de la vision de l'Imamat de Khomeiny, semble avoir dépassé certaines lignes de la pensée doctrinale religieuse. Le Hezbollah a créé une forme de politique stratégique portée par un discours au label arabo-islamique, s'appuyant sur le facteur unificateur de la politique de l'islam universel. Ses objectifs donnent plus de sens aux alliances du moment, ce qui permet de développer les outils nécessaires pour cultiver cette force sociale, politique et armée qu'est le mouvement Ansar Allah, de la maintenir, et surtout de l'intégrer dans « l'axe de la

⁴ Nevola & Shiban, (2020), Global, Regional and Local Dynamics in Yemen Crisis, Routledge

⁵ World Association of Ahl-e Beyt

⁶ La rhétorique de l'imamat zaydite repose sur la légitimité de ce droit de naissance, celui affilié à la famille du Prophète. Cette descendance prophétique est considérée comme "noble" et confère aux descendants directs du Prophète Muhammad tous les droits, le statut de chef appelé à régner sur les fidèles musulmans.

⁷ Seliktar, Rezaei (2020), Iran, Revolution and Proxy Wars, Palgrave Macmillan

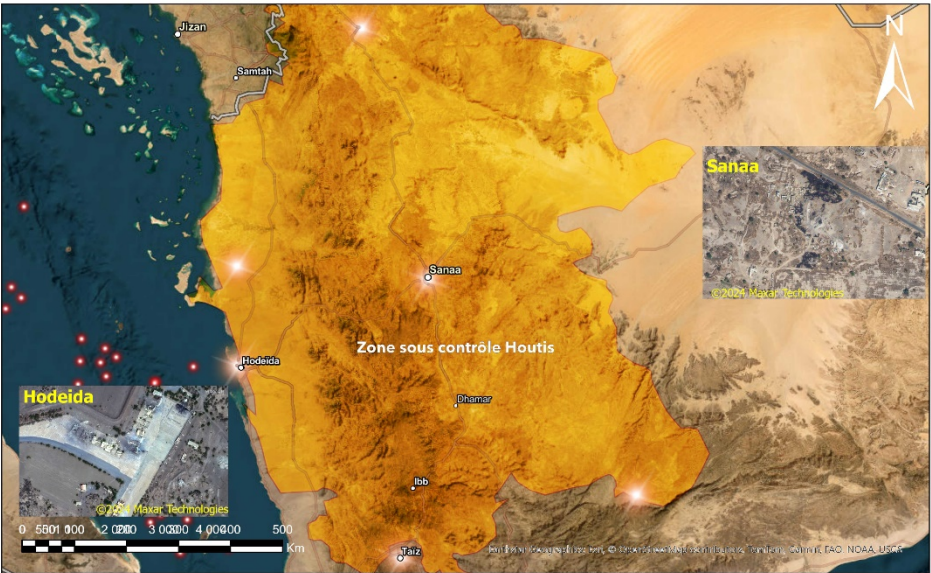
⁸ ACAPS (2020), Yemen risks

résistance ». Bien qu'il y ait des différences fondamentales dans la doctrine de croyance des deux mouvements ; la culture arabe partagée en filigrane d'un Islam universel agit comme force motrice et ne doit pas être négligée dans la fabrication d'une politique idéologique opérationnelle avec des objectifs bien définis.

2. Attaques des Houthis sur la mer Rouge

CDT (NL) Damian KNUBBEN, Ecole de Guerre-Terre

Les Houthis, basés au Yémen, ont mené une attaque de drones à grande échelle contre des navires de transport international le 9 janvier 2024. Selon le commandement central américain, il s'agit de 21 missiles, dont 18 drones, deux missiles de croisière et un missile balistique. Ils ont été interceptés par les marines américaine et britannique⁹. Bien



Frappes américaines et britanniques au Yémen (11/01 - 15/01)	
Source : Liveuamap, OCHA, 2024. Edition : 24/01/2024	
Yémen	



que les États-Unis et 11 pays partenaires aient mis en garde le mouvement Houthi dans une déclaration commune contre de nouvelles attaques contre des navires commerciaux en mer Rouge le 3 janvier, il s'agissait déjà de la 26^{ème} attaque Houthi depuis le 19 novembre 2023¹⁰. Dans la guerre entre Israël et le Hamas, le mouvement Houthi au Yémen s'est aligné sur le mouvement palestinien. Le 19 octobre 2023, les Houthis ont lancé une attaque pour la première fois depuis le début du conflit. Menée à l'aide de missiles et de drones, elle visait le sud d'Israël et des navires de la mer Rouge qui, selon eux, étaient liés à Israël. Le navire de guerre USS Carney de la marine américaine a intercepté la plupart des missiles et des drones. Il s'agit de la première action militaire des États-Unis liée au conflit entre Israël et le Hamas¹¹. Les Houthis ont lancé plus d'une centaine d'attaques de drones et de missiles contre des navires traversant la voie maritime vitale. Ces attaques sont dirigées contre les navires liés à Israël, en réponse à la guerre à Gaza¹² ; elles ont poussé les grandes compagnies maritimes à détourner leurs navires au large du Cap de Bonne Espérance au lieu d'emprunter le canal de Suez. Cela ajoute environ 10 jours au voyage, ce qui

⁹ [US, UK forces shoot down Houthi missiles, drones in Red Sea - US military | Reuters](https://www.reuters.com/world/middle-east/us-uk-forces-shoot-down-houthi-missiles-drones-red-sea-us-military-2024-01-09/)
¹⁰ <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2024/01/03/a-joint-statement-from-the-governments-of-the-united-states-australia-bahrain-belgium-canada-denmark-germany-italy-japan-netherlands-new-zealand-and-the-united-kingdom/>
¹¹ [U.S. intercepts missiles near Yemen amid fears of Israel-Gaza war spreading - The Washington Post](https://www.washingtonpost.com/middle-east/us-intercepts-missiles-near-yemen-amid-fears-of-israel-gaza-war-spreading-2024-01-09/)
¹² <https://english.ahram.org.eg/News/515444.aspx>

entraîne une augmentation des taux de fret et des prix du pétrole¹³. La menace qui pèse sur la région de la mer Rouge a conduit à la formation d'une opération militaire multinationale dirigée par les États-Unis, l'opération *Prosperity Guardian*, en réponse aux attaques des Houthis en décembre 2023¹⁴.

Les Houthis, soutenus par l'Iran, font partie de ce que l'on appelle « l'axe de la résistance » : une coalition informelle de groupes islamistes militarisés au Moyen-Orient, tels que le Hezbollah et le Hamas. Ces groupes qui coopèrent veulent réduire l'influence des États-Unis et d'Israël au Moyen-Orient. Les Houthis combattent le gouvernement du Yémen soutenu par l'Arabie saoudite, elle-même soutenue par les États-Unis. Ils veulent montrer, par ces attaques en mer, que les États-Unis ne peuvent pas continuer à soutenir Israël qui « attaque » les Palestiniens en toute impunité. Les attaques ont vocation à servir d'avertissement et pourraient paralyser le trafic en mer Rouge¹⁵.

L'Iran et son « axe de la résistance » profitent de la guerre entre Israël et le Hamas pour démontrer leur capacité à contrôler une route maritime-clé et un point d'étranglement au Moyen-Orient. La campagne d'attaques antinavires des Houthis continue à produire l'un de ses effets souhaités, à savoir perturber le trafic maritime à destination d'Israël. Bien que des fonctionnaires des États-Unis, des Nations unies, de l'Arabie saoudite et du Yémen négocient un accord pour mettre fin à la guerre au Yémen, celui-ci ne supprimera pas la menace que les Houthis font peser sur la liberté de navigation dans la mer Rouge et le détroit de Bab al Mandeb¹⁶.

3. Le cadre juridique de l'offensive israélienne contre le Hamas dans le bande de Gaza (II)

M. William WARLET

Israël et la Palestine sont parties aux quatre convention de Genève (CG) de 1949 qui déterminent les obligations au titre du droit international humanitaire (DIH) des Etats parties à un conflit armé¹⁷. L'article 3 commun aux quatre CG établit une distinction entre les conflits armés internationaux (CAI) et non internationaux (CANI). Le protocole 1 de 1977 additionnel aux quatre conventions de Genève (P1) vient densifier les obligations des parties à un CAI¹⁸. Le protocole 2 de la même année (P2) en fait de même pour les CANI¹⁹. Israël n'est pas partie à ces deux protocoles, mais c'est le cas de la Palestine : ils trouvent donc à s'appliquer dans le cadre d'un conflit armé qui intervient sur son territoire. Déterminer les obligations d'Israël et du Hamas au titre du DIH, et plus précisément à l'égard des populations civiles, nécessite au préalable de clarifier la nature du conflit armé qui intervient entre eux. Cela va être essentiellement fonction du statut juridique de Gaza.

¹³ [What is the Red Sea crisis, and what does it mean for global trade? | Suez canal | The Guardian](#)

¹⁴ [Mer Rouge: «Prosperity Guardian», une coalition internationale pour empêcher les attaques houthies \(rfi.fr\)](#)

¹⁵ <https://fd.nl/politiek/1498458/houthis-vallen-schepen-op-rode-zee-aan-dit-kan-uitgroeien-tot-een-serieus-probleem>

¹⁶ [Israel-Hamas War Jeopardizes Prospects for Yemen Peace - WSJ](#)

¹⁷ *Convention (I) de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne, Convention (II) de Genève pour l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer, Convention (III) de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre et Convention (IV) de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre*, 12 août 1949.

¹⁸ *Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I)*, 8 juin 1977.

¹⁹ *Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux (Protocole II)*, 8 juin 1977.

Les obligations d'Israël et du Hamas à l'égard des populations civiles dans le cadre d'un conflit armé non international

Un conflit armé non international en raison de la nature d'une des parties au conflit

L'article 3 commun aux quatre CG admet le cas d'un « conflit armé ne présentant pas un caractère international et surgissant sur le territoire de l'une des Hautes Parties contractantes ». Un CANI, pour être qualifié comme tel, nécessite qu'au moins l'une des parties au conflit ne soit pas un Etat, ce qui est bien le cas ici avec le Hamas. Le CANI doit toutefois surgir sur le territoire de l'Etat belligérant qui est partie aux CG, ici Israël. Or le recours à la force par Israël intervient dans la bande de Gaza, qui n'est pas un territoire israélien. Mais ce recours à la force intervient en réponse aux attaques du Hamas qui, si elles ont pu être menées depuis la bande de Gaza, sont bien intervenues sur le territoire d'Israël. L'ampleur des attaques a obligé Israël à mobiliser ses forces armées d'abord sur son propre territoire afin de repousser les combattants du Hamas. La nature du conflit armé opposant Israël et le Hamas serait dès lors un CANI du fait qu'il est d'abord intervenu sur le territoire d'Israël, Etat partie aux CG, et que l'autre partie au conflit n'est pas un Etat.

Des obligations à l'égard des populations civiles limitées aux règles fondamentales et au droit coutumier

L'article 3 commun aux quatre CG établit un ensemble de règles à destination des parties à un CANI. Elles correspondent aux règles fondamentales des CG sous une forme condensée et n'acceptent aucune dérogation. Les parties au CANI ont l'obligation de traiter avec humanité les civils et les personnes combattantes qui ont déposé les armes ou ont été mises hors de combat. En ce sens, les meurtres, mutilations, tortures, traitements cruels, humiliants et dégradants, ainsi que les prises d'otages sont rigoureusement interdits. De plus, les blessés et les malades doivent être recueillis et soignés. En complément des règles fondamentales énoncées à l'article 3 commun au CG, seul le DIH coutumier trouve à s'appliquer. On y trouve le principe de distinction entre civils et combattants, biens de caractère civil et objectifs militaires, l'interdiction des attaques sans discrimination, les principes de proportionnalité et de précaution dans les attaques et contre les effets des attaques, dès lors qu'elles peuvent engendrer des pertes civiles. Le P2 de 1977 additionnel aux CG, et les obligations plus larges qu'il contient en matière de CANI, n'a pas vocation à s'appliquer à la situation à Gaza. Il concerne en effet les cas de conflits armés entre l'autorité palestinienne et des groupes armés, et non celui d'un conflit opposant des forces armées étrangères et des groupes armés.

Les obligations d'Israël et du Hamas à l'égard des populations civiles dans le cadre d'un conflit armé international

Une situation d'occupation militaire qui dégénère en conflit armé international

Au regard de l'article 2 commun aux quatre CG, un CAI est un conflit armé qui oppose deux ou plusieurs Etats, dont au moins un est partie aux CG. Ce même article précise que les dispositions relatives aux CAI sont applicables aux situations d'occupation militaires qui interviennent durant le conflit. L'article 1 du P1 de 1977 indique que les règles applicables aux CAI s'étendent également aux guerres de libération nationale, dont le cas où un peuple lutte contre une « occupation étrangère [...] dans l'exercice du droit

des peuples à disposer d'eux-mêmes »²⁰. Cela implique qu'un conflit armé opposant un mouvement de libération nationale à une puissance occupante doit automatiquement être qualifié de CAI²¹. Le conflit armé opposant Israël à plusieurs Etats arabes et à l'OLP en 1967 est un CAI ayant conduit à une occupation militaire de la bande de Gaza. Plusieurs arguments tendent à démontrer que Gaza demeure un territoire occupé depuis cette date, et ce en dépit du retrait des forces armées israéliennes en 2005. L'article 2 commun aux quatre CG et l'article 1 du P1 additionnel étant applicables aux territoires palestinien, la combinaison de ces deux dispositions permet ainsi de qualifier l'occupation militaire israélienne à Gaza d'occupation étrangère dans le cadre d'une guerre de libération nationale opposant Israël au peuple palestinien, elle-même assimilable à un CAI. Le Hamas ne peut pas être qualifié de mouvement de libération nationale car l'OLP, auquel a succédé l'autorité palestinienne, bénéficie déjà de cette qualité. Mais même si l'offensive israélienne est dirigée contre le Hamas et non contre l'autorité palestinienne, elle s'inscrit dans le cadre général d'une occupation étrangère au sens du P1. Le déclenchement et le prolongement d'hostilités dépassant un certain degré de violence entre la puissance occupante et un groupe armé entendant agir au nom du peuple palestinien permet de qualifier la situation en CAI.

Les obligations de la puissance occupante à l'égard des populations civiles

En tant que puissance occupante, Israël est soumis aux obligations du Règlement de La Haye de 1907²² et aux dispositions relatives à l'occupation militaire de la 4^{ème} CG sur la protection des personnes civiles en temps de guerre²³. Les punitions collectives ou les représailles contre les civils sont interdites. La puissance occupante ne peut effectuer des transferts forcés de population, mais des évacuations peuvent être organisées afin de garantir la sécurité des civils ou si « d'impérieuses raisons militaires l'exigent »²⁴. Les destructions de bâtiments civils sont interdites à moins qu'elles soient rendues absolument nécessaires par les opérations militaires. Lorsque la population est insuffisamment approvisionnée, la puissance occupante doit organiser le libre passage de l'aide humanitaire et garantir la distribution des envois de secours.

Les obligations des parties au conflit à l'égard des populations civiles dans la conduite des hostilités

Les deux parties au conflit sont soumises au P1 de 1977 car le CAI intervient sur un territoire palestinien. Israël et le Hamas sont soumis à une obligation de précaution lors des attaques afin de réduire au minimum les pertes parmi les civils. Ces derniers ne peuvent faire l'objet d'attaques indiscriminées, de représailles ou encore servir de bouclier humain. Les opérations doivent être menées contre des objectifs militaires, c'est-à-dire apportant « une contribution effective à l'action militaire »²⁵, et non contre des biens de caractère civil. Cela inclut les habitations, les biens culturels, les lieux de culte, les écoles, les hôpitaux, les installations et réserves d'eau potable, les lieux de stockage de denrées alimentaires et les surfaces agricoles. Les installations contenant des forces dangereuses, à savoir les barrages, les digues et les centrales nucléaires ne peuvent être attaquées, même si elles constituent des objectifs militaires. Les organismes civils de protection civile ainsi que leur personnel doivent être respectés et protégés. Les

²⁰ P1, article 1, §4.

²¹ Pietro Verri, *Dictionnaire du droit international des conflits armés*, CICR, 1992, p. 37 ([icrc-001-0453.pdf](#)).

²² *Convention (IV) concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre et son Annexe: Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre*, 18 octobre 1907.

²³ 4^{ème} CG, article 6.

²⁴ 4^{ème} CG, article 49.

²⁵ P1, article 52, §2.

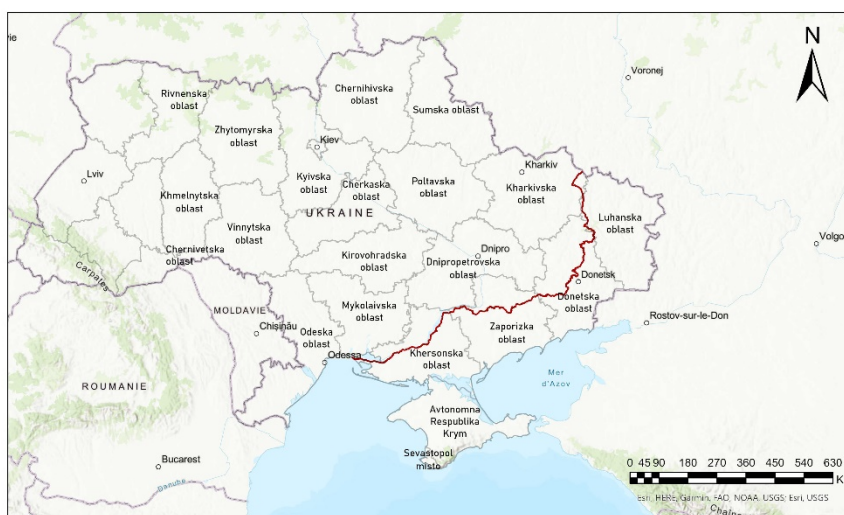
Parties au conflit doivent assurer la protection des envois de secours aux civils et en faciliter la distribution rapide.

ZONE EUROPE

Au début décembre 2023, L'Ukraine est rentrée dans une phase défensive dont l'un des enjeux principaux, au-delà des stocks de munitions, reste sa capacité à mobiliser sa population afin de résister aux forces armées de la fédération de Russie (FAFR). A l'heure actuelle, les Ukrainiens éligibles à la mobilisation exilés à l'étranger semblent toujours réticents à l'idée de retourner sur le sol ukrainien et à rejoindre les rangs des forces armées ukrainiennes (FAU). Le manque de réussites significatives lors de l'offensive ukrainienne de juin 2023 amène à repenser la conduite de la guerre et les perspectives à venir dans le conflit en 2024.

Contexte

A l'approche des deux ans de guerre, l'Ukraine s'inquiète de voir faiblir l'aide occidentale vitale à la conduite de ses opérations militaires. Du point de vue interne, remobiliser la population est une priorité absolue qui se heurte pourtant à des désaccords entre les dirigeants politiques et militaires. Des problèmes de fond comme la corruption entrent également en jeu et perturbent la mobilisation.



Ligne de front	
Source : Ocha, 2023. Edition : 02/01/2024	Ukraine



Du point de vue international, l'Ukraine mène des opérations de communication à grande échelle afin de maintenir une opinion publique occidentale favorable à l'aide ukrainienne. Les pays se sentant le plus menacés par la Russie, tels que l'Estonie, diffusent leur vision stratégique des opérations dans le but de maintenir une cohésion au sein du bloc transatlantique. En janvier 2024, de nombreux scénarios reposant sur différentes variantes tactiques et stratégiques sont envisageables quant à l'issue du conflit.

Observations majeures

- Les désaccords politiques et militaires en Ukraine quant au durcissement de la mobilisation risquent de compromettre les objectifs défensifs ukrainiens pour 2024.
- Une analyse du Ministère estonien de la Défense rend compte à l'alliance transatlantique des orientations stratégiques et idéologiques à suivre afin de s'assurer du soutien à l'Ukraine²⁶.
- Alors que la guerre vient d'entrer dans une nouvelle phase de stabilisation, les deux protagonistes font pour la première fois face à une phase critique de la stratégie.

²⁶ https://kaitseministeerium.ee/sites/default/files/setting_transatlantic_defence_up_for_success_0.pdf

4. Les défis de la mobilisation ukrainienne, un phénomène persistant

Mme Marion BRETTON et M. Théo LAFON

Contexte

Depuis l'annexion de la Crimée en 2014, la résistance ukrainienne s'est organisée autour d'unités de volontaires en réponse à la capacité limitée de l'armée à réagir. Des citoyens ordinaires ont pris les armes, brouillant la distinction entre civils et combattants. Certains alternaient entre leur rôle de combattant dans le Donbass le weekend et leur poste de salarié en semaine. Cette phase n'a duré que jusqu'aux accords de Minsk II en 2015. Les bataillons volontaires ont ainsi été intégrés dans des unités militaires régulières et l'armée a invité ces combattants occasionnels, soit à signer un contrat avec l'armée, soit à revenir dans la vie civile. Entre 2014 et 2022, la population a continué de se préparer à la guerre et à l'inscrire dans l'horizon des possibles. Le 24 février 2022 n'a pas représenté un choc pour les Ukrainiens, la société était déjà en alerte. Les hommes mobilisés et prêts à se battre l'étaient déjà depuis 2014, mais leur nombre étant insuffisant, il est apparu nécessaire de contraindre ceux qui n'étaient pas volontaires initialement à rejoindre la mobilisation.

Analyse

Le 19 décembre 2023, à l'issue d'un entretien avec Zaloujny, Zelensky déclare un objectif de mobilisation allant de 400 à 500 000 personnes. En effet, l'offensive ukrainienne de juin 2023 a révélé un défaut de mobilisation majeur. Pour pallier le problème, un projet de loi est actuellement débattu à la Rada Suprême. Le projet de loi de mobilisation proposé par le parti présidentiel se heurte pourtant à l'opposition, le jugeant anticonstitutionnel. Les changements quant aux conditions de mobilisation incluent, entre autres, d'abaisser l'âge de la conscription de 27 à 25 ans, d'inscrire obligatoirement au registre militaire tous les citoyens de 18 à 60 ans et de mobiliser les femmes militaires et exerçant dans le domaine médical. De plus, les convocations seront délivrées électroniquement afin d'éviter la corruption des agents des Centres Territoriaux du Recrutement. Cette loi prévoit un durcissement des conséquences en cas de refus de mobilisation malgré la réception de la convocation : une peine de prison passant de 3 à 5 ans, une interdiction de transactions immobilières, de transactions bancaires, de prêts bancaires, etc. Ces mesures sont jugées anticonstitutionnelles et menaçantes pour la stabilité politique et économique du pays. De plus, ces dernières semblent calquées sur des mesures de mobilisation déjà en place en Russie. Zaloujny estime d'ailleurs que ces mesures seront prises en conséquence d'une nouvelle mobilisation russe qui devrait être annoncée après les élections présidentielles. Le texte de loi exact ne devrait donc pas être achevé avant ces élections.

5. « La défense transatlantique sur la voie de la réussite : une stratégie militaire pour la victoire de l'Ukraine et la défense de la Russie »

Ministère de la défense de la République d'Estonie

Mme Alexine RETIER

Ce que l'on peut retenir du document

En 1989, la chute du mur de Berlin a ouvert la voie à une Europe "entière, libre et en paix" - une vision énoncée par le président George H. W. Bush quelques mois plus tôt. La perspective qui avait été refusée aux générations précédentes s'est ensuite transformée en réussite pour des centaines de millions d'Européens. Le document démontre qu'aujourd'hui, c'est cette même aspiration qui est en jeu en

Ukraine. Cela peut être facile de se sentir préoccupé face à la persistance de la guerre avec la Russie depuis deux ans, guerre marquée par une brutalité continue, par un désir apparent d'infliger et de maintenir une destruction sans fin et par des ressources de guerre qui semblent illimitées. La manière dont l'espace médiatique est façonné semble être une stratégie délibérée de la Russie, visant potentiellement à susciter un sentiment de découragement parmi les Ukrainiens et leurs alliés internationaux. Le ministère de la Défense estonien explique « Ne nous laissons pas tromper aussi facilement. C'est nous qui avons le dessus dans ce combat. ». Dans ce contexte, le document soutient l'idée que la victoire de l'Ukraine et la défaite de la Russie dans cette guerre sont réalisables. En effet, cette guerre peut être gagnée dans les trois prochaines années en ajustant et en augmentant la production militaire et l'assistance de la communauté euro-atlantique à l'Ukraine et en imposant à la Russie la perspective d'un niveau d'attrition intolérable. Une stratégie renouvelée visant à fournir aux forces armées ukrainiennes l'entraînement et l'équipement militaires nécessaires créera les conditions essentielles à la mise en échec de la théorie impérialiste de la victoire de la Russie. Grâce à l'admirable esprit combattif de l'Ukraine et à l'avantage et aux ressources militaro-technologiques inégalés de la communauté transatlantique, la victoire de l'Ukraine ne coûtera qu'une fraction des conséquences possibles. En outre, l'accélération et l'augmentation des investissements dans la production industrielle de défense, qui sont essentiels pour l'Ukraine, contribueront fondamentalement à la crédibilité, à la capacité et à l'état de préparation de l'OTAN pour assurer la dissuasion et la défense de la région euro-atlantique et au-delà. Cette stratégie militaire ouvrira la voie à une vision renouvelée et durable de la paix et de la force, en conjonction avec une Ukraine revivifiée, indépendante, souveraine, libre dans son intégralité et prospère en tant que nouveau membre de l'Union européenne et de l'OTAN. Mettre fin à la guerre de la Russie en Ukraine par la victoire de l'Ukraine et la défaite de la Russie est le seul premier pas possible vers cet objectif.

En somme, ce document présente le fait qu'un soutien accru à l'Ukraine, notamment par une défense transatlantique renforcée, est nécessaire. La stratégie proposée est une intensification de la formation des forces ukrainiennes, avec des objectifs clairs de production d'artillerie, de drones, de défense aérienne, d'avions de combat, et de munitions. L'Ukraine a infligé des pertes significatives à l'armée russe et un renforcement continu peut accélérer l'attrition russe. Les investissements dans la défense sont considérés comme abordables et soutenables, conduisant à une dissuasion conventionnelle pour l'Europe. La vision du document pour 2024 prévoit une érosion systématique des capacités russes, aboutissant à une défaite probable de la Russie d'ici 2026, grâce à une production industrielle de défense accrue aux États-Unis et en Europe.

6. Ukraine 2024, la phase critique de la stratégie

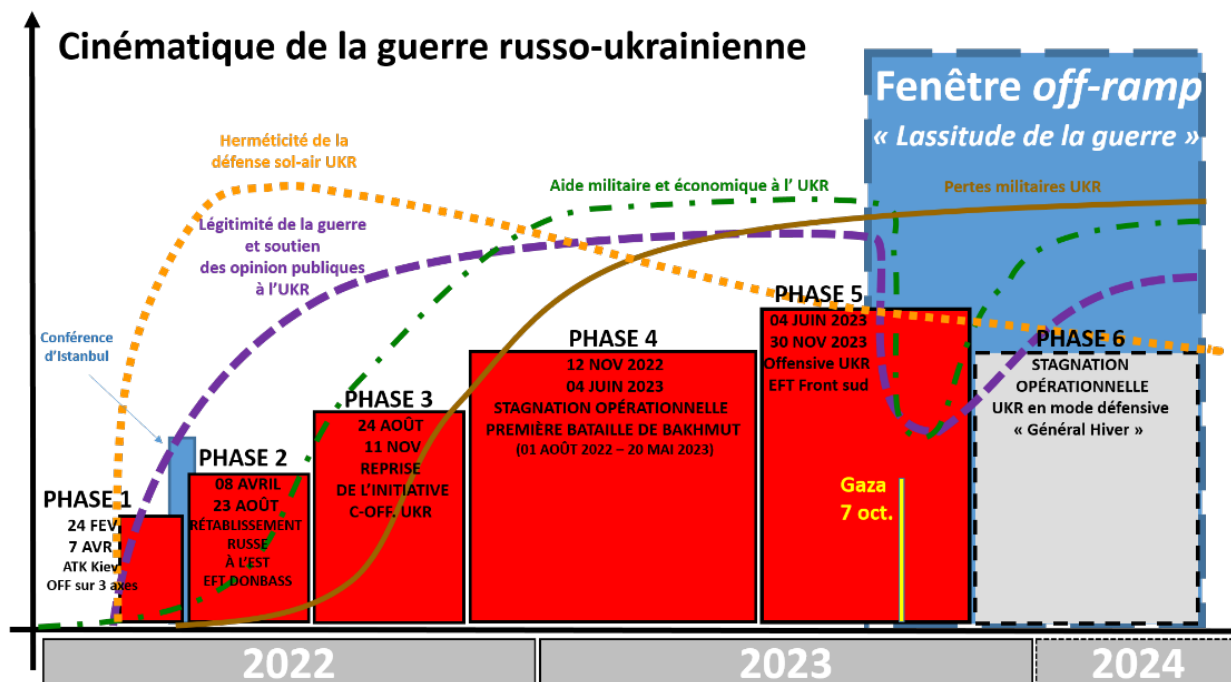
LCL (Dr. HDR) Olivier ENTRAYGUES

L'arrêt de l'offensive ukrainienne marque la première véritable inflexion dans la guerre. En effet, l'appréciation des situations démographiques, économiques et militaires des deux adversaires permet de qualifier cette inflexion. Elle voit la Russie prendre l'ascendant, au moment où débute une sixième phase du conflit concomitamment avec l'arrivée du général Hiver, c'est à dire une deuxième période de stagnation opérationnelle. Démographiquement, la mobilisation ukrainienne ne compense plus les pertes au combat. Économiquement, le soutien à Kiev (c'est-à-dire les livraisons d'armement et de munitions

comme la dimension financière) devient de plus en plus difficile alors que l'économie russe en 2023 a été particulièrement fructueuse. Militairement, une nouvelle fois, la défensive l'a emporté sur l'offensive.

Sous cet angle, la sixième phase du conflit devient « *la phase critique de la stratégie* » pour les deux adversaires, qui doivent désormais actualiser leurs plans de guerre.

Pour le Président Volodymyr Zelenski, il s'agit de recouvrer l'intégrité territoriale. Cependant, son changement de posture stratégique le conduit à s'abriter momentanément derrière une ligne de front qu'il espère « fortifier²⁷ ». Sera-t-elle suffisamment résistante à la pression constante russe pour attendre - plusieurs mois, c'est-à-dire jusqu'à minima au mois de juin - que les 500 000 nouvelles recrues tant souhaitées par la Présidence soient formées puis engagées au combat ? Ce mode défensif, dont la finalité immédiate est de stopper le revers militaire terrestre, s'accompagne d'une stratégie indirecte - très probablement mentorée par « Albion ». Il s'agit d'abord du développement d'attaques conduites à l'aide de drones aériens²⁸ ou marins et par des missiles de type SCALP, mais aussi par des incursions audacieuses en territoire russe comme dans la région de Belgorod. Il s'agit encore d'actions sur les franges territoriales de la Russie - en Asie centrale - et au sein des diasporas. Depuis l'échec de l'offensive, le défi pour Kiev repose sur sa capacité à générer un nouveau corps de bataille, le troisième après les mobilisations de février 2022 et 2023 : les forces armées UKR 2024 et leurs équipements terrestres comme aériens. Ayant perdu l'initiative et devant consacrer plusieurs mois à constituer une nouvelle armée pour faire face en 2024 à une Russie toujours autant agressive, l'Ukraine est entrée dans la phase critique de la stratégie.



Cinématique de la guerre russo-ukrainienne

²⁷ En effet, la ligne n'est pas encore fortifiée, car on peut considérer qu'elle n'existe pas encore puisque, par exemple, entre Avdiievka et le Dniepr, il n'y a pas de points d'appui sur lesquels un mouvement rétrograde pourrait venir s'appuyer.

²⁸ La dernière est la frappe à Fedeosia sur un navire de débarquement russe au sein de la base maritime de Sébastopol en Crimée.

Le Président Vladimir Poutine, aussi, vient d'entrer dans la phase critique de la stratégie. En effet, il s'agit pour Moscou de décider de la suite à donner à la guerre. L'objectif initial reste inchangé : démilitariser et dénazifier le Donbass, et imposer une Ukraine « amicale », juridiquement neutre, qui ne « flirte » pas avec l'OTAN. Cependant, ce but de guerre pose une question essentielle : jusqu'où le Maître du Kremlin doit-il poursuivre sa guerre d'usure ? Est-ce - « *Objectif 1* » -, la soumission militaire et administrative totale des quatre nouveaux territoires qui ont rejoint la Fédération de Russie l'année dernière – Louhansk, Donetsk, Zaporozhia et Kherson, voire Kharkov au nord²⁹ (flèches rouges sur la carte) ? Pour cela, n'est-il pas nécessaire de continuer à grignoter l'espace de manœuvre jusqu'au Dniepr, en attendant les prémices d'un cessez-le-feu qui préfigure un traité de paix avantageux ? Ou bien - « *Objectif 2* » -, alors que Kiev fait face à une impasse stratégique, Poutine ne va-t-il pas continuer sa « *Drang nach Westen* » afin de « libérer »



Ukraine : objectifs de la Russie (2024)

Source : D'après la carte de Jaques Leclerc
Edition : 09/01/2024

Ukraine



les régions méridionales de l'Ukraine, c'est-à-dire toute la côte de la mer Noire jusqu'à Odessa, voire la Transnistrie (flèches en pointillée rouges) ? Tel est le projet géopolitique rêvé et décliné dans Novorossya. Quoi qu'il en soit, depuis le mois de décembre³⁰, c'est la Russie qui a l'initiative.

²⁹ Les événements de l'automne 2022 - retrait des troupes russes de l'oblast - ont montré que les populations locales n'étaient pas favorables à Moscou.

³⁰ On pourrait même considérer que la Russie a repris l'initiative dès la fin du mois de juin. En effet, la position défensive lui a permis de bénéficier d'une confiance constante, à tel point que Poutine s'est autorisé à se débarrasser de Prigojine.

ZONE AFRIQUE

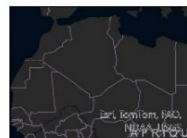
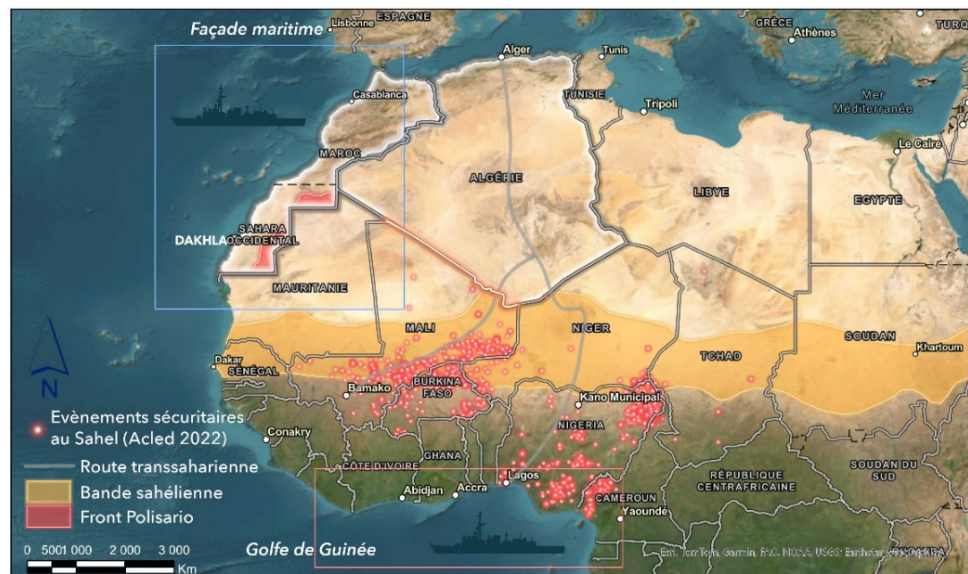
7. Sahel : nouvel espace d'opportunité pour le Maroc et l'Algérie ?

M. Joseph MEDOUNI

Depuis le départ de la France et des Européens, les deux pays rivaux ont une carte à jouer au Sahel. Le Maroc a proposé fin décembre une zone de libre-échange avec accès à la façade atlantique. L'Algérie réplique à présent par une alliance avec un autre pays côtier, la Mauritanie.

Contexte

Depuis l'indépendance, les relations intra-maghrébines ont été marquées par un modèle de rivalité bilatérale entre le Maroc et l'Algérie, qui a conditionné et limité la construction du Maghreb et entravé les initiatives d'intégration régionale. Alors que les perceptions communes de



Enjeux sécuritaires	
Source : Acled, 2022. Edition : 24/01/2024	Sahel



de menace ont initialement provoqué une « détente défensive » de courte durée entre les deux pays, ce rapprochement relatif a rapidement cédé la place à une nouvelle période de rivalité. Par ailleurs, le contexte sous régional dans la zone est tumultueux, notamment à la suite de la dégradation de la situation sécuritaire. Une fois de plus, la configuration d'un jeu à somme nulle qui caractérise les relations maroco-algériennes a prévalu, empêchant les deux pays de coopérer pour faire face aux crises régionales. En outre, de nouveaux motifs de rivalité sont apparus au Sahel, ce que certains ont appelé la « nouvelle frontière de sécurité pour l'Europe » et un espace dans lequel les deux pays se disputent les rôles de force stabilisatrice et de leader commercial³¹. En effet, alors qu'une grande partie de la couverture internationale du Maghreb s'est concentrée sur les « nouvelles menaces » auxquelles la région est confrontée, telles que les attaques d'extrémistes islamiques, les conflits civils ou l'effondrement de l'État, sa stabilité continue d'être sapée par des défis plus traditionnels, mais tout aussi menaçants.

³¹ Miguel Hernando de Larramendi (2019) Doomed regionalism in a redrawn Maghreb? The changing shape of the rivalry between Algeria and Morocco in the post-2011 era, The Journal of North African Studies, 24:3, 506-531, DOI: 10.1080/13629387.2018.1454657

D'un côté, le royaume chérifien tend la main aux pays sahéliens (Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad) afin de leur faciliter l'accès à l'océan Atlantique, via le port de Dakhla au Sahara occidental contrôlé par le royaume chérifien. De l'autre côté, se profile un contre-projet de libre-échange entre l'Algérie et la Mauritanie, qui consiste à favoriser l'accès à la façade océanique via le port de Nouakchott. En se disant prêt à mettre ses infrastructures routières, portuaires et ferroviaires à la disposition des quatre pays de la région, Rabat fait de sa façade maritime (1500 km de côtes) un outil de son « soft power ».

Observations

- L'éloignement du commerce maritime et l'enclavement géographique freinent le développement économique du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Tchad.
- Une nouvelle route commerciale attrayante permettrait d'échapper à l'instabilité sécuritaire du Golfe de Guinée.
- La proposition marocaine va au-delà des considérations purement économiques. Elle revêt une dimension géopolitique significative, notamment en consolidant sa souveraineté sur le Sahara occidentale et en se positionnant au premier plan du projet de gazoduc Maroc-Nigeria.
- Les reconfigurations stratégiques au Sahel, la prolifération des coups d'Etat et la percée des groupes paramilitaires russes ont fragilisé la relation entre l'Algérie et le Mali.

Analyse

Le Maroc se positionne en nouveau partenaire pour des pays en recherche de soutien, dans un partenariat « Sud/Sud » qui permet à la fois de se présenter comme leader dans la région mais aussi d'être un allié crédible pour ses voisins africains. En proposant cette alliance, le Maroc s'aligne avec ses objectifs diplomatiques, à savoir concurrencer l'Algérie et s'assurer de nouveaux soutiens dans la quête de la reconnaissance internationale de la marocanité du Sahara occidental. De plus, elle permet à ses alliés, la France et les Etats-Unis, de renouer un dialogue avec des pays qui se tournaient de plus en plus vers Moscou. En parallèle de ce projet économique, bien que gelé depuis longtemps, le conflit du Sahara occidental recommence ainsi à s'échauffer et continue d'entraîner le Maroc et l'Algérie dans un affrontement diplomatique. Rabat et Alger savent qu'ils seraient confrontés à la perspective coûteuse d'une impasse en cas de déclaration d'hostilités. En effet, l'Algérie a beau avoir la supériorité numérique - puisqu'elle possède deux fois plus de chars et d'avions de guerre et gère un budget militaire quatre fois supérieur à celui de l'armée marocaine - Rabat a indéniablement l'avantage technologique. Le gouvernement algérien a récemment voté une hausse sans précédent de son budget militaire, un montant de 22,7 milliards de dollars pour l'année 2023³². Les forces armées marocaines (FAR), quant à elles, peuvent compter sur leur allié israélien. Depuis la signature des accords d'Abraham et la normalisation des relations entre le Maroc et Israël en décembre 2020, la coopération entre le royaume chérifien et l'Etat hébreu s'est accrue, notamment sur le volet militaire³³.

³² Desorgues P. (2022). « L'Algérie double son budget militaire dans un contexte de tensions avec le Maroc ». TV5MONDE. 20 octobre 2022. <https://information.tv5monde.com/afrique/lalgerie-double-son-budget-militaire-dans-un-contexte-de-tensions-avec-le-maroc-1361208>

³³ Ben Mahfoudh. N. (2023). « Entre le Maroc et Israël, la coopération militaire devrait encore s'accroître ». RFI. 19 juillet 2023. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230719-entre-le-maroc-et-israel-la-cooperation-militaire-devrait-encore-s-accroitre>

ZONE INDOPACIFIQUE

8. Activités militaires majeures dans le Pacifique

Mme Alexine RETIER

Depuis le début de l'année 2024, les événements ne font que confirmer la primauté de la région de l'Indopacifique en tant que théâtre d'instabilité majeur aux yeux de nombreuses nations. En effet, des risques d'escalade militaire sont prégnants en mer de Chine méridionale, dans la péninsule coréenne ainsi que dans le détroit de Taïwan.

Contexte

2024 s'impose comme une année jalonnée par de multiples élections à travers le monde, notamment à Taïwan ou aux Etats-Unis, et marquée par de nombreux conflits et défis géopolitiques significatifs (Ukraine, Gaza, détroit de Babel-Mandeb, Equateur). Cependant, bien que dépourvue de conflits ouverts pour le moment, la fragile stabilité de l'Indopacifique pourrait voir éclore un nouveau centre de crise internationale.



Indo-Pacifique : contexte géopolitique	
	Asie



Observations

- Péninsule coréenne : premier tir de missile balistique à portée intermédiaire (IRBM) nord-coréen de l'année, le 14 janvier 2024, qui succède à des échanges de tirs d'environ 300 obus d'artillerie depuis la côte occidentale de la Corée du Nord, en direction de la mer Jaune, le 5 janvier, incitant les troupes sud-coréennes basées sur les îles frontalières de Yeonpyeong et Baengnyeong à effectuer des exercices de tirs réels en représailles.
- Chine : remaniement de l'armée chinoise par Xi Jinping, caractérisée par l'arrivée au pouvoir du nouveau ministre de la Défense chinoise, ancien commandant des forces navales chinoises.
- Mer de Chine méridionale : les Philippines prévoient de moderniser leurs avant-postes militaires insulaires en mer de Chine méridionale.

Analyse

Ces démonstrations balistiques nord-coréennes s'inscrivent toujours dans une série record d'essais d'armes en 2023. Malgré les difficultés économiques de Pyongyang, des avancées technologiques notables sont observées. De plus, la reprise des affrontements directs avec son voisin du Sud marque un regain de l'aplomb nord-coréen envers le Sud et, par extension, envers les États-Unis. Cependant, en deuxième lecture, il devient intéressant de relier ces activités au conflit ukrainien. La déstabilisation apparente de la région vise principalement à renforcer la Russie, en exerçant une pression sur l'un des principaux fournisseurs d'obus à l'Ukraine, la Corée du Sud. La Corée du Nord profite également du chaos mondial pour soutenir cette initiative et chercherait à donner l'avantage à la Russie dans son invasion. La collaboration entre la Corée du Nord et la Russie viserait aussi à accroître la pression envers la Corée du Sud, incitant ce pays à retenir ses stocks de munitions, conformément aux objectifs russes.

Par ailleurs, les précédentes positions du nouveau ministre de la Défense chinois, Dong Jun, signalent clairement les ambitions de Xi Jinping envers la Mer de Chine méridionale et Taïwan. Cependant, il est important de noter que le rôle de ministre est principalement symbolique pour le moment, l'exécution des opérations militaires relevant de la commission militaire centrale, à laquelle Dong Jun n'appartient toujours pas. En tant que commandant opérationnel, Dong Jun, le premier à occuper ce poste, influencera les choix politiques pour optimiser les performances de l'outil militaire chinois. La Chine pourrait adopter une approche plus opérationnelle, notamment en utilisant davantage les capacités des sous-marins pour tester les infrastructures sous-marines critiques. Cela se traduirait par une volonté de repousser des frontières plus claires et plus précises.

Enfin, Manille renforce sa position face à Pékin en adoptant une stratégie extérieure plus résolue, davantage concentrée sur la défense territoriale plutôt que sur la défense intérieure. Le gouvernement philippin prévoit d'acquérir plus de navires, de radars et d'avions. A travers ces mesures, les Philippines et leurs alliés, notamment la France qui cherche une intimité stratégique et opérationnelle avec Manille, cherchent à atteindre une position de force afin de s'orienter vers une solution diplomatique décisive avec la Chine et éviter une escalade vers un conflit sans précédent.

Internet

@CDECAdT
@cdecthink-tankdelarmedeterre
@CDEC – Think Tank de l'armée de Terre
www.terre.defense.gouv.fr/cdec

Intranet

<https://deftube.intradef.gouv.fr/channels/#cdec>
<https://portail-cdec.terre.defense.gouv.fr>
Télécharger le document.

Comité de rédaction

Rédacteur : LCL Jean-Luc INGELET, CBA Marin BRUNEL, LCL Xavier PROUST, CDT(NL) Damian KNUBBEN, Dr. Fatima MOUSSAOUI, M. William WARLET, Mme Marion BRETTON, Mme Alexine RETIER, M. Théo LAFON et M. Joseph MEDOUNI / Pôle Etude et Prospective / Observatoire des conflits.



Commandement du combat futur
1, place Joffre – Case 53
75007 Paris SP 07